



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

COMMUNE D'ESPONDEILHAN

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 22 MARS 2023 A 19H00**

Délibération n°2023-012 : Approbation du compte de gestion 2022 - Budget commune - Approuvée

Délibération n°2023-013 : Approbation du compte de gestion 2022 - Budget CEJ - Approuvée

Délibération n°2023-014 : Approbation du compte administratif 2022 - Budget commune - Approuvée

Délibération n°2023-015 : Approbation du compte administratif 2022 - Budget CEJ - Approuvée

Délibération n°2023-016 : Affectation du résultat 2022 - Budget commune - Approuvée

Délibération n°2023-017 : Affectation du résultat 2022 - Budget CEJ - Approuvée

Délibération n°2023-018 : Vote du budget primitif 2023 - Budget commune - Approuvée

Délibération n°2023-019 : Vote du budget primitif 2023 - Budget CEJ - Approuvée

Délibération n°2023-020 : Vote des taux d'imposition 2023 - Approuvée

Délibération n°2023-021 : Choix des entreprises pour le marché public des travaux de rénovation énergétique de la Mairie - Approuvée

Délibération n°2023-022 : Avenant n°1 à la convention de mutualisation du service de médecine préventive - Approuvée

Délibération n°2023-023 : Autorisation de déposer une déclaration préalable (modification ouverture bâtiment « Corbillard ») - Approuvée

Affiché le 22 mars 2023

**Le Maire,
Christophe LLOP**

